

LYCEE VICTOR BERARD – 39400 MOREZ

ESCALADE : Classe à horaires aménagés

Année scolaire 2022/2023

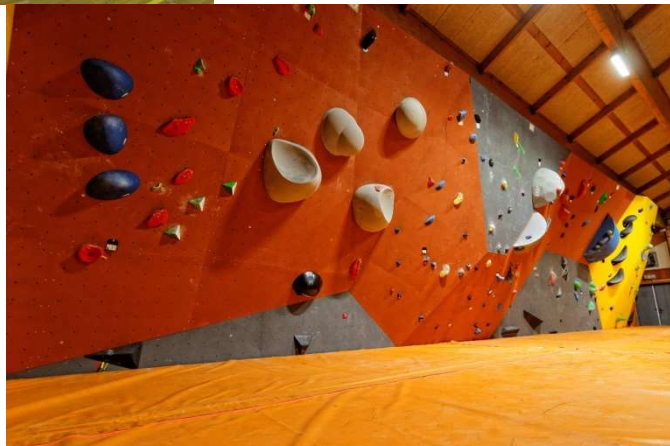
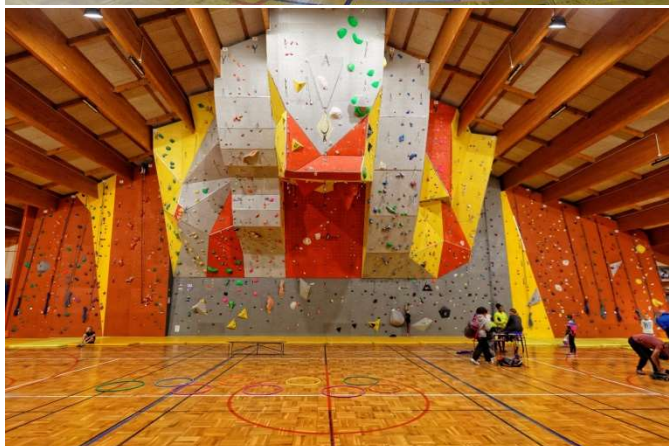
Objectifs :

- Donner la possibilité aux jeunes grimpeurs d'allier au mieux :
Projet Sportif / Projet Scolaire / Epanouissement Personnel.
- Avoir une **démarche de performance dans tous les domaines :**
Etudes / Entraînements / Compétitions.
- Participer aux **compétitions UNSS et fédérales.**
- Se préparer aux **métiers de l'escalade et de la montagne.**



Fonctionnement:

- La classe à horaires aménagés Escalade concerne les lycéennes et les lycéens du Lycée Bérard de Morez. La sélection se fait sur dossier scolaire et dossier sportif en escalade.
- L'élève doit être licencié ou se licencier au club FFME JURA VERTICAL ainsi qu'à L'Association Sportive du Lycée.
- Un programme d'entraînement et de compétitions est mis en place pour chaque élève.
- Le nombre d'élèves est limité à 18, environ 6 par niveau de la seconde à la terminale.
- Un aménagement du temps scolaire (sans suppression de cours) intègre 5 heures d'escalade par semaine :
 - 2 heures le mardi soir de 18h à 20h.
 - 3 heures le vendredi après-midi de 14h à 17h.
- Un entraînement supplémentaire est possible (au choix de l'élève), le jeudi de 18h à 20h.
- Les élèves s'entraînent sur la plus importante structure artificielle d'escalade de la région.



- Suivi scolaire et sportif avec l'élève et ses parents. Le responsable de la section assiste aux conseils de classe et donne une appréciation sur le bulletin scolaire.
- Les entraînements sont assurés Florent LORGE, professeur d'EPS, brevet d'Etat Escalade et par Kévin PIET, brevet d'Etat Escalade, entraineur du club Jura Vertical.
- La coordination est réalisée par Florent LORGE.
- Possibilité d'internat.
- Informations/Inscriptions : florentlorge@yahoo.fr – tel : 06 87 13 45 90

